

Le crime organisé

Je crois qu'en 1987 des mesures similaires, c'est-à-dire une commission royale d'enquête, pourraient avoir des effets bénéfiques. Évidemment, les opposants à cette mesure argumentent que les coûts sont trop élevés, que les procédures sont trop longues et ainsi de suite. L'amendement de mon collègue de York-Ouest (M. Marchi) à l'effet que le rapport soit soumis dans les six mois suivant la création de la commission royale me semble répondre à ces inquiétudes, du moins à celles d'alors. La question de l'argent, évidemment je traiterai de cela dans mes commentaires qui seront, je l'espère, brefs.

Monsieur le Président, on a passé beaucoup de temps en cette Chambre sur la peine capitale au mois de juin et on n'a rien fait jusqu'à maintenant ou presque rien pour diminuer la criminalité. On nous promet certaines mesures, certaines études, mais on n'a pas encore vu rien de concret au niveau d'actions du gouvernement ou du Comité de la justice et du solliciteur général. Je sais que le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney), par exemple, qui préside le Comité de la justice propose d'étudier tout le système d'incarcération, tout le système de la criminalité.

Monsieur le Président, la question est d'importance et la députée de Trinity (M^{me} Nicholson) doit être félicitée pour son initiative qui se veut plus efficace, plus progressive et plus payante à long terme pour contrer le crime organisé que l'initiative gouvernementale d'amorcer un débat sur la peine capitale qui, comme on le sait, s'est résolu par une décision de la Chambre à l'effet que la peine capitale ne serait pas restaurée au Canada. Mais on attend encore des gestes concrets de la part de ce gouvernement pour, d'une part, essayer de contrer le taux de criminalité et de donner aux Canadiens des mesures sécurisantes au pays.

En parlant d'argent, monsieur le Président, on estime qu'en Ontario, les activités criminelles coûtent deux milliards, 2 000 millions de dollars, et qu'au Canada, cela s'élève à 10 milliards. Donc, pour répondre à l'argument économique qui veut qu'une commission royale coûte cher, monsieur le Président, quand on voit les effets, les coûts cachés toujours, parce que les criminels ne s'annoncent pas, mais les coûts cachés aux Canadiens, 10 milliards de dollars par année en activités criminelles, je prends pour acquis que cela va coûter quelques millions que la Commission royale d'enquête pourrait engager et que ce serait certainement un investissement qui nous rapporterait beaucoup.

La question qu'il faut se poser évidemment, c'est: Est-ce que les retombées économiques de cerner le problème et d'empêcher les abus ne seraient pas à l'avantage de tous les Canadiens? La réponse est simple: c'est oui. Évidemment que si on peut arrêter cela en informant mieux les Canadiens des activités criminelles, on pourra économiser des sommes importantes et faire ainsi que ces activités criminelles cessent.

Je n'ai pas encore entendu quelqu'un me donner les chiffres exacts de ce que coûterait une commission royale d'enquête. Je ne sais pas si c'est disponible, mais de toute façon je pense que c'est facilement calculable et on pourra peut-être facilement sur la base d'autres commissions établir ces coûts-là. Mais je prétends, monsieur le Président, qu'en définitive, on fera des économies dans le domaine des retombées et que l'on pourra économiser beaucoup d'argent.

Les Canadiens et les gens en général, souvent, font, de façon innocente si l'on veut, des choses quotidiennement qu'ils considèrent tout à fait banales. Par exemple, dans une taverne, on va prendre une gageure sur une partie de hockey ou sur une partie de football et on ne s'inquiète pas des retombées, et cet acte-là, tout de même, est un acte qui est illégal. Parce que si on fait affaire avec des gens qui font de l'argent sur les gageures en dehors des paris sur les parties de football, les parties de baseball, sur n'importe quelle activité sportive, et que ces actes sont faits dans des tavernes ou ailleurs et organisés par des groupes, des gens qui profitent de ces investissements, de ces gageures, je pense que les Canadiens, s'ils savaient que des groupes illicites profitent d'une façon absolument inouïe, impensable, de montants d'argent très élevés, profitent, comme je le disais, de ce laxisme de cette lassitude, parfois, que des gens ont eu égard à des pratiques courantes, des gageures ici, de choses aussi banales qu'une course de chevaux ou bien une partie de baseball. Ils pensent comme bien d'autres gens: Je ne fais de mal à personne, je prends une gageure de deux dollars sur un cheval ou sur une partie de football. Mais ce qui est la vérité, monsieur le Président, c'est que ces deux dollars-là sont recyclés par des agences illicites, par des groupes illicites et à leur profit et de façon illégale. C'est comme cela que de petit peu en plus grand des montants d'argent illégalement gagnés sont graduellement détournés vers des activités illégales. Ces sommes seront ensuite investies dans d'autres activités illégales apportant chaque fois de l'eau au moulin pour les gens qui s'y impliquent. C'est comme cela qu'on retrouve au Canada quelque 10 milliards de dollars par année d'activités illicites par le crime organisé. Tout cet argent, parce qu'il est en dehors des circuits économiques traditionnels, ne rapporte que bien peu de bénéfices à la société canadienne. Il contribue en fait à son pourrissement, à sa dégradation. Les activités criminelles apportent la misère humaine et sont, si vous me pardonnez cette expression, les facteurs inflationnistes principaux de la misère au Canada. Ce ne sont pas les riches, monsieur le Président, qui jouent à ces choses-là, qui gagnent les deux dollars. Ce sont bien souvent des gens ayant de piètres revenus, des revenus moyens, qui se font prendre dans le jeu et qui enrichissent les profiteurs.

Pour ces raisons, monsieur le Président, et je pourrais en énumérer beaucoup d'autres, je manque de temps, je pense que mon temps est presque écoulé, je crois que la motion de ma collègue de Trinity (M^{me} Nicholson) est hautement justifiée et pertinente. C'est pourquoi, monsieur le Président, je voterai en faveur de cette motion, et j'invite tous mes collègues de la Chambre à faire de même sans égard à leur affiliation politique.

Monsieur le Président, en terminant, qu'il me soit permis de dire à ma collègue de Trinity (M^{me} Nicholson), encore une fois, que je la félicite pour cette initiative, et j'espère que le gouvernement verra à passer aux actes dans l'avenir immédiat.

● (1710)

[Traduction]

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler de l'amendement proposé à la motion de la députée de Trinity (M^{me} Nicholson). Je voudrais en profiter pour la féliciter d'aborder à la Chambre la question du crime organisé. Mais je crains que la